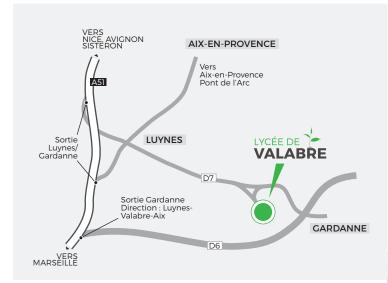
Dans un beau cadre naturel, le lycée est situé dans un domaine agricole et forestier à 1,5 km de la ville de Gardanne, entre Aix- en-Provence et Marseille.

Le lycée est un établissement à taille humaine, particulièrement dynamique sur les plans sportif et culturel. Il est orienté vers les problématiques d'agroécologie et d'environnement via l'apprentissage et la citoyenneté.



+ LES PLUS DU LYCÉE

- · Un internat et une demi-pension
- Des options Hippologie / Equitation et Sports de Pleine Nature (ASPN) / section européenne (espagnol, anglais) / engagement citoyen / préparation concours vétérinaire / pratiques professionnelles
- De nombreux clubs sportifs et culturels
- Partenariat avec l'Ecole Sport Entreprendre : accueil et scolarisation de jeunes sportifs de haut niveau
 Une association d'élèves dynamique
- Un centre de ressources (CDR) spécialisé dans l'agriculture et l'écologie
- · Un amphithéâtre
- · Un domaine agricole et forestier



LYCÉE DE VALABRE

Chemin du Moulin du fort - 13548 Gardanne Cedex Tél. : 04.42.65.43.20 legta.aix-valabre@educagri.fr

www.campusnatureprovence.com



Likez, partagez, abonnez-vous à notre page! https://www.facebook.com/lyceedevalabre



https://www.instagram.com/campusnatureprovence/











PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ENSEIGNEMENT AGRICOLE PUBLIC





Option pratiques physiques et sportives Activités Sportives de Pleine Nature





OBJECTIFS

Cette option permet à tous les lycéens et lycéennes de renforcer et d'élargir leurs compétences par l'acquisition de nouvelles connaissances, capacités et attitudes et de renouer avec le plaisir de pratiquer, à s'engager dans une dynamique de projet, à accroître le volume de pratique, à développer l'autonomie de l'élève.

Elle contribue à former à la santé physique et psychologique en transformant des habitudes de vie et des attitudes vis-à-vis de soi-même et de ses relations avec autrui, et ce en toute sécurité.

ORGANISATION DE L'OPTION

L'entrée « Santé Bien-être » est proposée au lycée à travers l'ASPN (Activité Sportive de Pleine Nature): il s'agit de concevoir et mettre en œuvre, par une démarche collaborative, un projet de pratique physique source de plaisirs, de bien-être et de développement de l'estime de soi, mettant en valeur l'acquisition de principes d'action et de connaissances favorables à la santé et à une pratique autonome.

CONDITIONS D'ADMISSION

Cet enseignement s'adresse à des élèves volontaires, sportifs, motivés, déjà engagés dans une pratique physique régulière, mais aussi à des élèves volontaires, peu ou pas sportifs, plus sédentaires, ayant peu confiance en eux et en leurs aptitudes face à l'activité physique.

Être admis au lycée dans une filière générale, technologique ou professionnelle.

MODALITÉS D'EVALUATION

L'évaluation de cet enseignement facultatif relève du contrôle continu.

La note finale est prise en compte pour l'obtention du Baccalauréat selon les modalités différentes en fonction des filières (il ne peut y avoir que des points supplémentaires).

Elle porte sur de la pratique d'activités physiques mais aussi sur la capacité à concevoir et mettre en place un projet d'animation au travers de l'ASPN en autonomie et en respectant les règles de sécurité.

CONTENU DE L'OPTION

Cette option se déroule le vendredi après-midi de 13h30 à 16h30. Il y a deux stages de 3 jours en hiver et au printemps

ANNÉE 2nde

- -Découverte et pratiques d'activités de plein nature.
- -Randonnée, orientation, escalade, via ferrata, raids multisports.

Acquisition de compétences techniques et sécuritaires fondamentales.

ANNÉE 1ère

- -Choix de certaines activités et approfondissement des acquis.
- -Responsabilisation et apprentissage d'une pratique en autonomie (préparation, encadrement).

ANNÉE Terminale

- -Fonctionnement en autonomie
- -Pratique et encadrement des séances

POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Contactez-nous par téléphone ou par mail

Tél : 04 42 65 43 20 - legta.aix-valabre@educagri.fr